Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

8 JUILLET 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18106 **27**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Notre Mouvement au centre de la politique

Ego Perron

Je reste assez stupéfait quand je lis certaines déclarations de nos adversaires politiques, du Parti Démocratique et de l'Alpe, selon lesquelles notre ligne et notre action politiques seraient sans projets, sans perspectives et en grande difficulté.
Je lisais certaines déclarations sur les journaux de Donzel et de Louvin selon lesquelles nous serions face à une crise institutionnelle et nous serions, surtout au Conseil de la Vallée, désespérés et à la recherche de votes afin de pouvoir survivre.
Drôles d'analyses et drôles de considérations faites vis-à-vis d'un Mouvement qui vient de remporter les élections municipales dans la plupart des Communes et qui a eu la force et le courage, en interprétant les changements actuels, de présenter à la Commune d'Aoste un projet politique nouveau qui s'est affirmé avec 60% des votes et du consensus électoral.
Drôles de considérations surtout si ces dernières sont faites par des mouvements et partis qui sont en profonde crise interne et également en crise du point de vue du consensus électoral. Je ne veux pas ici, par respect et bon ton politique, affronter leur état de santé politique mais je vous assure que l'on aurait beaucoup de choses à dire.
Je me limite, par contre, à constater que l'Union Valdôtaine reste le mouvement qui est le garant de la politique valdôtaine, le mouvement qui est absolument au centre de l'administration de cette Vallée, dans les Communes, comme à la Commune d'Aoste et à la Région.
C'est toujours l'Union Valdôtaine qui est l'intermédiaire politique de chaque passage électoral, plutôt qu'institutionnel ou administratif.
Ce sont toujours des administrations qui voient nos hommes et nos femmes recevoir une certaine confiance de la part de l'électorat et devenir les administrateurs sur le territoire.
De notre côté, nous ne sommes donc à la recherche de rien. Nous sommes ouverts à tous ceux qui veulent se confronter avec nous sur les problèmes de la collectivité, sur les questions importantes qui concernent notre région et qui doivent nécessairement trouver des solutions.
Là est notre envie de faire, là est le sillon de notre action, là est notre pragmatisme, notre efficacité et notre efficience. Empoigner les problèmes et les résoudre disait un vieux slogan de l'Union Valdôtaine, et c'est encore aujourd'hui notre méthode de travail, sans trop de bavardages.
Je voulais donc rassurer nos adversaires politiques sur notre bon état de santé et de celui des administrations que nous présidons. Nous sommes les interprètes d'un modèle et d'un système qui marche, qui donne des réponses concrètes et rapides aux citoyens, qui fait des propositions et qui, pour cette raison, obtient encore du consensus.
Nous ne voyons donc aucune crise, ni politique ni institutionnelle, car nous continuons, jour après jour, à travailler dans l'intérêt de cette Région, convaincus et certains que ce système continuera d'être apprécié par les Valdôtains.

Le président Rollandin y participait vendredi dernier

Conférence régionale sur la sécurité « Tous ensemble pour le même objectif »

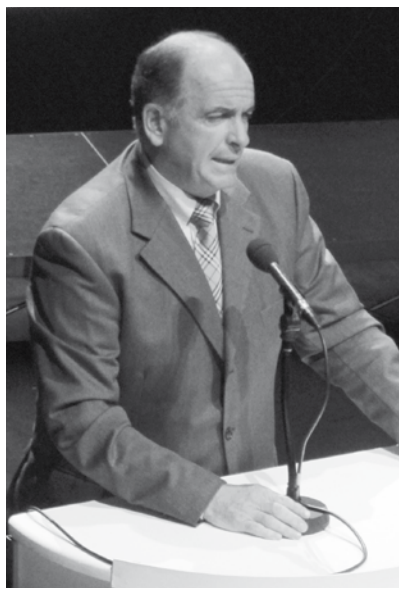

La conférence régionale sur la sécurité et la légalité s'est déroulée vendredi dernier, 2 juillet. A cette première réunion ont participé le président de la Région Augusto Rollandin, les assesseurs régionaux Laurent Viérin, Albert Laniéce et Marco Viérin, les présidents de la 2ème et de la 5ème Commission du Conseil de la Vallée Andrea Rosset et Gabriele Maquignaz, le syndic d'Aoste Bruno Giordano, le président du Celva Elso Gérandin et les représentants des syndicats (Domenico Falcomatà) et de l'association régionale du volontariat (Marika Demaria et Silvana Piotti), outre aux représentants des forces de l'ordre présentes sur le territoire. Cette conférence est née avec la loi régionale 11 du 29 mars dernier, approuvée afin de promouvoir la légalité et la sécurité au Val d'Aoste.
«Une loi – a dit le président Rollandin – *qui est née avec le soutien de toutes les forces de l'ordre et de tout l'échiquier politique valdôtain. Une loi qui nous permettra d'arriver à des résultats plus nets et importants qui seront visibles pour tout le monde au plus tôt.*
C'est une normative – a conclu le président Augusto Rollandin – *qui permettrait de mettre en place de nouvelles actions partagées dans le domaine de la sécurité publique».*

Nouvelles du Sénat

Parcours Parlementaires et « montagnaterapia »

Antonio Fosson

Le "decretone" sur l'art lyrique et les soutiens financiers aux fondations musicales est revenu dans la salle du Sénat après son passage et les relatives modifications effectuées par la Chambre.
Ce voyage a changé le texte seulement dans les détails et, par conséquent, la nouvelle confrontation au Sénat n'a pas changé la pratique habituelle de l'opposition "forte".
En effet, la minorité continue dans ses accusations de grave entaille à la culture italienne et de lésion de ce patrimoine artistique caractéristique qui rend l'Italie célèbre dans le monde entier.
Il n'y a pas seulement Berlusconi qui ne se rend pas compte de la grave crise économique qui est en train de prendre dans ses tenailles l'Italie !
De sorte qu'il est certain que dans ce va-et-vient entre la Chambre et le Sénat les textes ne sont pas améliorés et on n'arrive pas à trouver un parcours commun entre forces politiques opposées.
Par conséquent, le bicaméralisme parfait est toujours plus anachronique et inutile face à la situation du Pays. Un travail correct au sein de commissions spécifiques, et sans positions idéologiques à défendre à outrance, serait peut-être le parcours le plus utile aux citoyens, avec une unique Chambre qui ensuite ratifie, clairement, après des confrontations ultérieures, les textes.
La période des réformes surtout constitutionnelles devient de plus en plus nécessaire. Et ceux qui, comme moi, essayent de représenter et d'être le porte-parole de tous les Valdôtains se sentent pris au piège par le fait d'assister à ces continuels, et le plus souvent, inutiles passages.
Comme je l'ai déjà fait au cours de la première lecture faite au Sé-

SUITE PAGE 7

Souvenir d'Emile Proment

Emile Proment était né, à Aoste, le 24 février 1914. Il fut un combattant de la toute première heure engagé dans la défense de l'Autonomie et de la sauvegarde du français au Val d'Aoste. Journaliste, collaborateur de « L'Union Valdôtaine » et puis de « Le Peuple Valdôtain », collaborateur du « Flambeau », Emile Proment a été la « colonne vertébrale » de notre hebdomadaire, en y collaborant jusqu'à sa mort survenue le 7 juillet 2002.
Ses écrits ont su former des consciences valdôtaines, ont fait découvrir à des générations entières de Valdôtains l'importance de la liberté, de la cohérence et de la conséquence de la langue française, du fédéralisme et de l'Union Valdôtaine.
Il fut un auteur polyédrique : dans ses écrits, il est passé de l'histoire à la politique, de l'ethnie à l'actualité, de la langue à la culture, du social aux polémiques, à la biographie de personnages valdôtains, des dates historiques au fédéralisme, du régionalisme aux sujets internationaux, des récits aux nouvelles. Auteur du « Roman d'un jeune valdôtain », conteur, poète aussi, il apporta une contribution importante à la littérature valdôtaine. Nous lui rendons surtout hommage de par ce qu'il nous a appris dans le domaine de la langue française, mais aussi dans celui du sentiment unioniste, fédéraliste et valdôtain.

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«Il n'y a pas de passé, de présent ou de futur.
Le présent du passé, c'est la mémoire.
Le présent du présent, c'est l'action.
Le présent de l'avenir, c'est l'imagination»
Saint Augustin

En politique comme dans la vie

NOUVELLES EN BREF

PLACES GRATUITES ET SEMI-GRATUITES DANS LES COLLÈGES ET PENSIONNATS DE LA RÉGION

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, en application de la loi régionale n° 68/1993 portant interventions en matière de droit aux études, un concours est ouvert aux élèves des écoles secondaires du premier et du deuxième degré, au titre de l'année scolaire 2010/2011, en vue de l'attribution de places gratuites et semi-gratuites dans les collèges et pensionnats de la Région. Les intéressés doivent déposer leur demande, rédigée sur le formulaire prévu à cet effet, au plus tard le 30 juillet prochain, avant 12 heures, sous peine d'exclusion. Pour tout renseignement, les intéressés peuvent s'adresser au bureau compétent, au 250 rue Saint-Martin-de-Corléans, Aoste (tél.: numéro 0165/275855-275897).

THÉÂTRE ET LUMIÈRES

La manifestation Théâtre et Lumière s'inscrit dans le cadre des initiatives de valorisation et de promotion des biens culturels, planifiées par l'Assessorat de l'Education et de la Culture de la Région autonome Vallée d'Aoste pour la saison estivale 2010: musique et lumières se mêlent sur la façade du Théâtre romain d'Aoste, restitué au public en 2009 à l'issue d'importants travaux de restauration. Cette initiative particulièrement suggestive, qui retrace conceptuellement l'histoire et l'ancienne splendeur de ce monument, met en relief la valeur esthétique de ce dernier par des jeux de lumières qui en dévoilent progressivement la structure architecturale. Chaque lundi des mois de juillet et d'août, le public ne manquera pas d'être fasciné par cette danse de la lumière mise en musique pendant des spectacles de quinze minutes, dont le protagoniste absolu sera le Théâtre romain. Ainsi ce dernier constituera-t-il à la fois le cadre et la toile de fond de cet événement, dont la musique et la mise en scène ont été confiés à Massimo Giuntoli. Théâtre romain d'Aoste tous les lundi sauf le 19 juillet 2010; 12, 26 juillet; 2, 9, 16, 23, 30 août 2010. Début des spectacles 21h avec une séance toutes les 30 minutes, dernier spectacle à 23h.

SAISON CULTURELLE

CONCOURS GRAPHIQUE POUR LA SAISON CULTURELLE 2010/11

L'Assessorat de l'Education et de la Culture a ouvert un concours pour l'idéation et la réalisation d'un projet graphique-publicitaire pour la Saison Culturelle 2010/2011, à utiliser pour illustrer les manifestations concernant la musique, le théâtre, la danse, le cinéma et les conférences. L'avis du concours est disponible dans les bureaux de la Direction soutien et développement des Activités culturelles, musicales, théâtrales et artistiques. Chaque concurrent devra présenter en mains propres le projet jusqu'à 17h00 le mercredi 28 juillet 2010, dernier délai, à l'adresse suivante: Assessorat de l'Education et de la Culture Direction soutien et développement des Activités culturelles, musicales, théâtrales et artistiques, Concours projet graphique « Saison Culturelle 2010/2011 - Place Deffeyes, n. 1 -11100 Aoste ». Pour toute information ultérieure, s'adresser à la Direction soutien et développement des Activités culturelles, musicales, théâtrales et artistiques Tél.: 016527/3277-3246-3432.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 2 juillet 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a donné son accord pour la transmission au Conseil régional de la synthèse du *Business Plan* analytique et du Plan de développement du Grand Hôtel Billia. Il a également décidé de soumettre à l'attention du Conseil régional la délibération relative à l'adoption du Plan de développement du complexe « Hôtel Billia », destinée à intégrer et compléter le Plan de développent du Casino de la Vallée de Saint-Vincent.
Par ailleurs, il a défini le cadre général entre le Gouvernement et la Région, en vue de l'identification des infrastructures et des ouvrages situés sur le territoire valdôtain présentant un intérêt prioritaire pour le pays.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Aux termes de la convention entre la Région et le Conseil permanent des collectivités locales, l'Exécutif a élaboré le plan de détail des activités 2010 relatif au projet « Guichet unique des collectivités locales ».
En outre, il a octroyé une aide en capital de 35.000 euros à une entreprise de Valgrisenche, au sens de la loi régionale n° 3/2009 portant mesures régionales pour le développement des jeunes entreprises.
D'autres aides en capital, représentant une dépense de 520.000 euros, ont été accordées à des entreprises industrielles et artisanales ayant présenté une demande en ce sens en 2009/2010.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE

L'Exécutif a adopté la convention triennale avec *Equitalia Nomos* pour le paiement des taxes automobiles pour les flottes des entreprises.
La décision du domaine *Alpeggi Teksid* de Champdepraz de s'affranchir de son bail, conformément à la loi n° 1138 de 1970 *Nuove norme in materia di enfiteusi,* a été approuvée.

ÉDUCATION ET CULTURE

Le Gouvernement a décidé que certains enseignant des écoles de la Région participeraient à l'école d'hiver *La Storia della Fisica nel Novecento*, initiative à caractère national qui sera organisée à Aoste du 29 novembre au 4 décembre 2010 par l'Association pour l'enseignement de la physique – Section Vallée d'Aoste.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

L'Exécutif soumettra au Conseil régional le projet de loi portant dispositions en matière de protection et de bon traitement des animaux familiers.
La société coopérative sociale *Saval* de Saint-Vincent recevra de l'accréditation du centre de jour de 20 places pour malades psychiatriques.
Un protocole d'accord a été signé entre la Région et l'Université de Turin en vue de la définition de la formation dispensée dans les écoles de spécialisation à partir de l'année académique 2009/2010, ainsi que du schéma des dispositions d'application qui devront être signées par l'Agence USL et l'Université de Turin.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

Des aides à fonds perdus, à hauteur de 50% de la dépense admissible au financement, ont été accordées à neuf consortiums et associations d'opérateurs touristiques ; l'engagement de dépense global s'élève à 370.000 euros.
Une enveloppe de 74.000 euros a été débloquée au titre du parrainage de la Fédération italienne *Calcio Balilla*.
Enfin, des aides représentant au total 360.000 euros seront ventilées entre 17 sujets organisant des initiatives d'ordre touristique et promotionnel, au titre du second semestre 2010.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Mardi 24 août prochain le départ de la 47ème édition de la course

Le Tour du Val d'Aoste, cyclisme et tourisme aussi

Il y aura 27 équipes, qui proviennent du monde entier. Et encore, six étapes de haute montagne avec plus de vingt Grand Prix de la Montagne.
C'est le Tour du Val d'Aoste numéro 47, présenté mercredi dernier 30 juin au Fort de Bard en présence de l'assesseur régional au Tourisme et aux Sports Aurelio Marguerettaz. «*Quand j'entends parler du Tour du Val d'Aoste* – a dit l'assesseur Marguerettaz – *on dit souvent que c'est l'une des courses les plus importantes du panorama international des moins de 23 ans, mais aussi que c'est l'un des passages obligatoires pour les jeunes coureurs afin de passer chez les professionnels. Mais ce Petit Tour, comme on l'appelle depuis toujours, doit être aussi un moyen d'exportation de l'image de la Vallée d'Aoste. Un moyen touristique, un moyen qui peut apporter de bons résultats aussi du côté des présences de vacanciers dans notre région. L'Administration régionale donne son soutien à cette manifestation pour deux raisons : ce tour cycliste est très sérieux et important dans le contexte sportif, mais il peut et doit être également l'occasion de donner une belle image de la Région à l'extérieur*».
Depuis quelques années aussi, le niveau "promotionnel" de la compétition a bien sûr augmenté : et ce n'est pas par hasard si le Fort de Bard – vitrine parmi les plus belles de notre région – reçoit cette année pour la troisième fois l'arrivée du Petit Tour. Ce sera pendant la quatrième étape, celle de vendredi 27 août qui partira de Hône pour rejoindre le Fort de Bard après 166 kilomètres, avec le col d'Introd, la montée de Saint-Barthélemy et le col d'Arlaz.
L'étape de Bard sera la dernière sur le territoire valdôtain : le Petit Tour partira le mardi 24 août avec les 147 kilomètres de la Quart – Quart, qui prévoît un circuit final proposant la montée de Grand-Brissogne. Le lendemain, mercredi, la Morgex – Morgex (141 kilomètres), pour l'une des journées les plus difficiles de ce Petit Tour : on monte à Roisan et à Allein, après la route des Salasses à Sarre avec les cols de Lin Blanc et de Verrogne, avant d'en finir avec le col d'Arpy, qui se terminera avec la descente vers La Thuile. Jeudi troisième fraction de Champdepraz à Champdepraz, 119 kilomètres mais avec l'unique arrivée en hauteur sur le col de Covarey, dans le parc du Mont Avic.
Le Petit Tour 2010 se terminera en Haute-Savoie, avec les deux dernières journées : samedi 28 août la Marignier-Ville-La-Grand de 150 kilomètres avec le col du Joux Plaine, étape plus d'une fois décisive sur les routes du Tour de France. Dimanche 29 août, le final avec le circuit de Ville-La-Grand (88 kilomètres) qui devrait favoriser les sprinters.

François Domaine

Golf Club Courmayeur et Grandes Jorasses

Le Club des Jeunes est en pleine activité

Avec l'ouverture de la saison au Golf Club Courmayeur ont commencé également les cours d'initiation au golf pour les jeunes d'un âge compris entre 6 et 12 ans, organisés par les responsables de l'activité juvénile, à savoir le directeur Antonio Barone et la conseillère Wanda Jacquemod. «*Après le succès que cette initiative a enregistré l'année dernière* – explique Madame Jacquemod, qui est membre du Comité de direction de la Section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur – *nous avons décidé de continuer ce projet en essayant d'impliquer un nombre toujours plus grand d'enfants autour des green*». En effet, les participants aux cours ont augmenté par rapport à 2009, en passant de 24 à environ 50 : «*L'activité des cours* – précise Antonio Barone, en soulignant que les cours se poursuivront tout au long du mois de juillet – *est centrée principalement sur les leçons, sans oublier l'enseignement des règles et de l'éthique. En outre, pendant la journée, les jeunes peuvent profiter d'un moment de récréation dans un jardin public*».
Les golfeurs en herbe sont suivis par l'instructeur fédéral Mario Sardella, aidé par Christel Berthod et Mattia Chabod, et, une fois le cours terminé, ceux-ci pourront continuer cette activité en prenant des cours particuliers, pour entrer ensuite au sein de l'équipe de compétition des under 18 du Golf Club Courmayeur. Le moment le plus important de la saison se déroulera, le mardi 27 juillet, lors du "Trophée Mont Blanc", la compétition réservée aux jeunes.

Denis Falconieri

FAVRE GIUSEPPE
di FAVRE V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI
PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione,
pozzetti, vasi, fosse biologiche,
fioriere, fontane, ecc.
IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI
Fraz. Clos, 7 - 11020 ARNAD (AO)
☎ e Fax 0125 966165 (ufficio) - ☎ 0125 966009 (abitazione)
e-mail: info@favreg.it - www.favreg.it

Du 14 au 31 juillet à Saint-Christophe

La Reggina Calcio à nouveau en Vallée d'Aoste

Après quelques années, le club de foot Reggina Calcio fera son retour en Vallée d'Aoste : en effet, à partir du 14 jusqu'au 31 juillet, les joueurs seront à Saint-Christophe pour préparer au mieux la prochaine saison, pendant laquelle l'équipe jouera dans le championnat de série B. Les footballeurs du club du président Pasquale Foti seront logés pendant ces 18 jours dans un hôtel de l'endroit. L'entraîneur des amarantes Gianluca Atzori, accompagné par le préparateur physique Carlo Simionato, a récemment rendu visite aux structures sportives du lieu-dit Prevôt, en les jugeant «*optimales pour le déroulement des entraînements en vue de la préparation du championnat de football 2010/2011 de la Reggina Calcio Spa*». Pendant la retraite sportive, l'équipe calabraise devrait disputer des matchs amicaux avec l'équipe de Saint-Christophe, qui vient de passer en série D, et avec deux autres formations valdôtaines.

HÔNE Des rapports sont attendus pour le mois de septembre

Les devoirs d'été de la Junte Bertschy

HÔNE est un pays de presque 1.200 habitants de la basse vallée, entre Bard et Verrès. Situé à 48 kilomètres d'Aoste, ce village fête son saint patron le 23 avril (saint Georges) avec son curé Vincenzo Cauda.

À Hône, la nouvelle junte du syndic Luigi Bertschy a pris les habitudes des étudiants des écoles élémentaires : les cinq membres du gouvernement de la Commune de la basse vallée, en effet, à "la rentrée" du mois de septembre devront apporter les résultats d'un travail préparé pendant l'été.

« Nous avons décidé que chacun d'entre nous devrait investir de l'énergie sur un secteur particulier de la vie de notre Commune. – explique le syndic de Hône Luigi Bertschy – *Moi, en tant que syndic, j'ai le devoir d'organiser les rapports avec les institutions de police présentes sur le territoire et de vérifier la possibilité de créer un système de vidéo surveillance sur le territoire de notre Commune.*

Quant à mon adjoint Alex Micheletto, il présentera au mois de septembre les résultats d'une recherche sur la qualité de l'eau de l'aqueduc de la Commune ».

Les trois assesseurs de la Junte Bertschy ont eux aussi des devoirs très importants. Stefano Borettaz (Politiques sociales, Sports), étant le plus jeune du groupe s'occupera de créer une série de liens avec les jeunes administrateurs des communes voisines, *« et si possible aussi avec toutes les Communes de notre Communauté de Montagne, afin de pouvoir travailler aussi dans ce contexte en ce qui concerne les problématiques des jeunes »*, dit encore Bertschy.

L'ancien conseiller régional Renato Praduroux (Environnement, Territoire, Energies renouvelables) devra étudier un système pour augmenter le niveau d'énergies renouvelables dans la commune, alors que Leo Vuillermoz (Agriculture, Tourisme et Activités productives) s'occupera de promouvoir les produits typiques de la zone.

OYACE Les projets du nouveau syndic Remo Domaine

« Le dortoir "Gallian" est la priorité »

OYACE est l'un des trois pays de la Valpelline, situé à 18 kilomètres de la ville d'Aoste à une hauteur de 1.337 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le curé Ivano Reboulaz est l'administrateur de la paroisse de Saint-Michel, que l'on fête – comme la desarpa – le 29 septembre.

C'est une période de grands travaux, à Oyace. L'été qui a désormais commencé amène avec lui de nombreux chantiers le long de la route régionale qui mène à Bionaz, mais aussi sur les routes communales qui, depuis le 23 mai dernier, sont administrées par le nouveau syndic Remo Domaine.

« On a beaucoup à faire – dit Domaine – *côté viabilité et secteur routier.*

Mais nous sommes engagés aussi dans deux autres projets plus importants qui faisaient partie de notre programme de gouvernement : le premier est le dortoir "Gallian" qui devrait naître tout près du restaurant du chef-lieu et pour lequel je suis encore en train de chercher un financement.

En outre, on est en train d'étudier le nouveau pont et le nouveau système d'endiguement du ruisseau qui passe par le village de Pied de Ville ».

La nouvelle Junte d'Oyace est composée par le syndic Remo Domaine (qui a gardé pour lui les compétences dans le domaine des Finances) et par son adjoint Sandro Favre (Travaux publics).

Les assesseurs sont Leone Landry (Tourisme), Fabrizio Ernesto Chenal (Agriculture) et Gilberto Chenal (Istruction publique et Culture).

« Nous sommes une bonne équipe – dit encore Remo Domaine – *qui a déjà prouvé sa capacité de résoudre les problèmes des citoyens de notre village.*

Je remercie tout d'abord les Assesseurs et les Conseillers communaux pour leur engagement, mais aussi la population d'Oyace qui nous a choisis pour administrer notre belle Commune ».

LA MAGDELEINE Edi Dujany est déjà au travail

Tourisme et œuvres publiques en évidence

Les "madelinots" dépassent de très peu la centaine. La commune de **LA MAGDELEINE** se trouve à 16 kilomètres de Châtillon dans la Valtournenche, à une altitude d'environ 1.650 mètres. La paroisse, desservie par le curé Andrea Marcoz, est consacrée à sainte Marie Magdeleine, le saint patron du pays, que les fidèles fêtent le 22 juillet.

Edi Dujany, syndic, Renato Artaz, vice-syndic qui s'occupera d'Agriculture, Franco Berruquier, assesseur au Tourisme, Mauro Duroux, assesseur aux Travaux publics, et Andrea Vittaz, assesseur à la Culture : voilà la Junte qui a été formée pendant la première séance du Conseil communal du 28 mai dernier, pendant laquelle Marzia Vittaz a été nommée représentante au sein du Bim, et qui administrera la Commune de La Magdeleine pour ces cinq prochaines années.

Pendant ces premiers mois, l'Administration sera principalement engagée dans les activités liées au secteur touristique, comme le souligne le premier citoyen : « *Nous avons beaucoup de rendez-vous qui reviennent tous les ans dans notre Commune depuis plusieurs années et qui attirent un bon nombre de touristes ».*

En particulier, Edi Dujany a rappelé la compétition de boules, le 11 juillet, la traditionnelle veillà, le 17 juillet, la compétition de "tsarretton", le 25 juillet, et l'exposition de bandes dessinées "O' visto un re", qui présente les dessins de Giorgio Forattini et qui pourra être visitée du samedi 31 juillet au dimanche 22 août.

« *L'Administration est en train de travailler également dans le domaine des œuvres publiques* – ajoute le Syndic – *le réaménagement du lieu-dit Artaz ayant déjà été attribué par adjudication, et d'ici peu, grâce à des financements provenant du Bim, démarrera une série de travaux pour améliorer les égouts et l'aqueduc ».*

NUS Baravex est le syndic de la commune de la moyenne vallée

«Le bourg est d'une importance capitale»

Nus est probablement la plus grande Commune valdôtaine administrée par une femme syndic.
Déjà assesseur pendant la législature 2005-2010 avec le syndic Gian Marco Grange, en tant que première dame du pays, elle a les idées très claires sur ce qu'il faut faire pour essayer de développer encore Nus.
«Au mois d'octobre, nous devrons absolument présenter à la Région le projet de requalification du bourg de Nus – dit madame Baravex – *qui pourrait être financé par des fonds Fospi. C'est un projet sur lequel on est en train de travailler en ce début de législature, et qui est d'une importance capitale pour notre pays. Le bourg est une des zones les plus productives du pays, mais il doit être repensé, avec des parkings et des services plus adéquats».*
Mais il n'y a pas seulement le bourg, à l'ordre du jour. La rénovation de la piste de ski de fond de Saint-Barthélemy – par exemple – est prioritaire aussi.
«On doit moderniser cette piste – dit encore Elida Baravex – *et construire un chalet pour la vente des tickets et pour le fartage des skis. Et encore, on est en train de penser à un système pour essayer d'éviter des dépenses inutiles en ce qui concerne l'éclairage public. Et surtout, on a une nouvelle Pro Loco, composée de jeunes qui veulent s'engager pour le bien-être de notre pays. Il faut que cet organisme ait le soutien de toute la communauté, en partant bien sûr de l'Administration communale».*

La commune de **NUS** – environ trois mille habitants – se situe dans la vallée centrale, tout près de la ville d'Aoste, qui est à peine à douze kilomètres de ce bourg. Composée de plusieurs villages dans la montagne aussi, elle fête son patron, saint Hilaire, le 13 janvier avec son curé Giuliano Albertinelli.

Le syndic Elida Baravex s'occupera du Bilan, des Travaux publics et de l'Urbanisme ; son adjoint Fabio Grange des Sports, du Tourisme et de l'Instruction publique.
Les assesseurs de la Junte sont Remo Domanico (Agriculture, Commerce, Artisanat), Edi Favre (Territoire, Environnement, Innovations technologiques) et Margareta Milliery (Culture, Politiques sociales, Relations avec les Associations).

MONTJOVET Ghirardi et Stammena à la tête de la Commune

L'Administration fait ses premiers pas

Depuis le début de cette législature, le nouveau Conseil communal de Montjovet s'est déjà réuni deux fois.
Lors de la première séance, le 4 juin dernier, après la validation des élus et l'approbation des orientations pour gouverner, la Junte qui soutiendra le syndic Rinaldo Ghirardi et son adjoint Daniela Stammena a été formée. L'équipe sera donc composée par Adriano Grosjacques, assesseur au Tourisme et aux Sports, Alex Péaquin, assesseur aux Travaux publics et à l'Agriculture ayant également la responsabilité du Plan d'Urbanisme et de la Protection Civile, Milva Pernel, assesseur aux Services sociaux, et Ivo Surroz, qui s'occupera de gérer les relations avec la Communauté de Montagne.
En ce qui concerne le secteur touristique, plusieurs initiatives ont été envisagées : «*A propos de la saison estivale* – explique le Syndic, en rappelant entre autres, les animations pour les jeunes "Estate Ragazzi", le concert de l'Institut Musical, le 4 août, et le meeting des Vespa, programmé le 7 et le 8 août – *nous soutiendrons les activités organisées par la Pro loco et par les associations du pays».*
Mais l'Administration est également engagée dans le domaine des œuvres publiques : «*Nous sommes en train de poursuivre les travaux commencés par l'Administration qui nous a précédés* – commente Rinaldo Ghirardi – *et nous venons d'apprendre ces jours-ci que le projet Fospi concernant la route qui relie le hameau de Cubiet au lieu-dit Grand Oel vient d'être approuvé. Pendant les prochains mois, nous serons donc engagés dans la réalisation de cette œuvre».*

La Commune de **MONTJOVET** se trouve à 31 kilomètres de la ville d'Aoste, à une altitude d'environ 400 mètres. Ses habitants, les montjouvins, sont plus de 1.800 et fêtent le saint patron le 8 septembre, jour de la nativité de Marie. Le curé du pays est Candido Montini.

LILLIANES Daniele De Giorgis est le nouveau syndic

Une nouvelle étape a commencé

Le mercredi 9 juin, une nouvelle étape pour l'Administration de Lillianes a commencé : parmi les ordres du jour de la première séance, il y avait l'approbation des orientations pour gouverner et l'assignation des délégations. L'équipe guidée par Daniele De Giorgis, qui sera épaulé par son adjoint Renato Fey, sera donc composée par Federico Giacosa, assesseur aux Sports et au Tourisme, Velia Longis, assesseur à la Santé et aux Politiques sociales, et Aurelio Vallomy, assesseur à l'Agriculture et au Bilan et qui représentera la Commune au sein de la Communauté de Montagne.
«*Pendant cette première période*

– souligne le premier citoyen – *nous sommes engagés à travers la sécurisation et le sauvegarde du pays : en particulier, nous avons dû intervenir pour gérer des états d'urgence survenus sur le territoire causées par les pluies diluviennes du mois de juin».*
En effet, le mur d'un ru, qui était en train de s'écrouler, a été rénové, et, en outre, l'Administration est en train de travailler pour la mise en sûreté en raison d'un détachement rocheux survenu lors d'un éboulement dans une carrière située au-dessus du centre habité de Lillianes.

Ayant une population de 477 habitants, **LILLIANES** se trouve à 7 kilomètres de Pont-Saint-Martin dans la Vallée du Lys.
La paroisse, qui est desservie par le curé Domenico Quattrone, est dédiée à saint Roch. Les lillianeins fêtent leur saint patron le 16 août.

«*En ce qui concerne le domaine touristique et les manifestations de l'été* – ajoute Daniele De Giorgis – *nous donnerons notre soutien à la Pro loco et aux autres associations présentes sur le territoire afin qu'elles puissent continuer les projets commencés et nous avons également en chantier la réalisation d'autres initiatives qui démarreront ces mois-ci».*

Alpis Graia, une navette dans les pays de la Valdigne

Un service de navette vient de démarrer dans les Communes de la Valdigne. Il s'appelle Alpis Graia, et son institution a été approuvée par le Gouvernement régional vendredi dernier, 25 juin.
Ce nouveau service permettra aux habitants et aux touristes de la Valdigne de pouvoir se déplacer en toute sécurité dans cette zone: Alpis Graia desservira les communes de La Salle, Morgex et La Thuile, et franchira aussi le col d'Arpy et le Petit-Saint-Bernard.
Avec quatre aller-retour quotidiens, ce service offrira aux touristes, ainsi qu'à la population locale, une opportunité d'accéder aux différents points de départ d'itinéraires de randonnées pédestres et à un espace aussi important du point de vue environnemental, historique, culturel, touristique que le col du Petit-Saint-Bernard.
Ce service de navette est en fonction depuis le 1er juillet jusqu'au 5 septembre prochain.
L'initiative s'inscrit dans le projet Mobilité durable dans l'Espace Mont Blanc, dans le cadre du PIT EMB relevant du programme de coopération territoriale transfrontalière Italie-France Alpes 2007-2013, dont le Département des Transports de l'Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce et des Transports est le chef de file. Le projet prévoit la promotion de la mobilité transfrontalière de proximité ainsi que le renforcement du transport en commun dans l'Espace Mont Blanc.

Prix d'études littéraires «Maurice Carême»

Dans le cadre de l'accord de programme entre la Communauté française de Belgique Wallonie-Bruxelles et la Région autonome Vallée d'Aoste, l'assessorat de l'Education et de la Culture de la Région autonome Vallée d'Aoste a annoncé l'organisation du «Prix d'études littéraires Maurice Carême». Les textes sur «Maurice Carême et son œuvre» devront être envoyés en cinq exemplaires à la Fondation Maurice Carême - 14, avenue Nellie Melba - 1070 Bruxelles, assortis de la candidature, au plus tard le 15 novembre 2010. Ils devront être présentés en langue française. Dans l'hypothèse où les travaux seraient réalisés dans une autre langue, le texte original devra être produit. Les essais, études, analyses, mémoires, thèses, etc. devront comporter un minimum de 50 pages de 60 lignes de 60 caractères ou l'équivalent. La reproduction des textes Maurice Carême ne pourra représenter qu'un maximum de 20%.
Ce Prix, d'une valeur de sept cent cinquante euros sera décerné en mai 2011. Maurice Carême, né en 1899, écrit ses premiers vers inspirés par une amie d'enfance, à l'âge de 19 ans. Il devient instituteur en 1918, mais continue à écrire comptines et poésies. Après une période de futurisme, il revient à une poésie simple destinée à la jeunesse. À partir de 1943, il se consacre pleinement à la littérature. Il meurt en 1978 à l'âge de 79 ans. Il est élu «Prince en poésie» au Café Procope de Paris en 1975. Maurice Carême a vu son œuvre traduite dans de nombreuses langues. Il est en particulier très apprécié pour son amour des enfants, un registre essentiel de son œuvre (mais non le seul). Récompensée par de nombreux prix littéraires, illustrée par de grands artistes, son œuvre joint à la simplicité de la forme l'expression d'une joie de vivre qui n'exclut pas une certaine gravité.

MANIFESTATIONS

A PARTIR DE JUILLET JUSQU'AU 31 AOÛT 2010

VALSAVARENCHE: Laboratoire de peinture pour enfants (15h-17h)
Magliettificio pour enfants et jeunes
Laboratoire de grimpée sportive

VENDREDI 9 JUILLET 2010

AOSTE: Visite guidée de la ville en partant de l'Arc d'Auguste à 10h
AYAS: Excursion avec des guides de la nature
BARD: Deejay set Balearik Sounds Apéritif à 18h30
COGNE: Promenade dans le Parc National du Grand Paradis avec les guides de la nature
Les secrets de la Fontine
COURMAYEUR: Exhibitions dans la chapelle de La Saxe par les soins de l'Institut musical d'Aoste
ETROUBLES: Journée sur l'astronomie dédiée aux enfants (17h-19h)
GRESSONEY-SAINT-JEAN:Filmontagna 21h30
HÔNE: Fête patronale au hameau Biel
LILLIANES: Lillianes Beach, tournoi de Beach Volley et concert
PRE-SAINT-DIDIER: Loto à 21h
RHÊMES-NOTRE-DAME: Concert
SAINT-RHEMY-EN-BOSSES: Fête du Jambon de Bosses
SARRE: Accordéon sous les étoiles
VALSAVARENCHE: Conférence et vidéo

SAMEDI 10 JUILLET 2010

AOSTE: Fables dans le bois
AYAS: Filmontagna
BRUSSON: Chœur de Verrès
ETROUBLES: Rassemblement des chiens du Grand-Saint-Bernard
GABY: Fables dans les bois
GRESSAN: Fables dans les bois
LA SALLE: Fables dans les bois

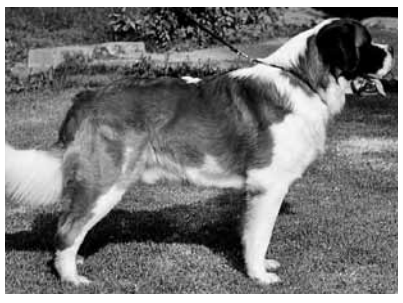

LA THUILE: Petit marché des produits typiques valdôtains
Saveurs en musique
LILLIANES: Lillianes Beach Volley
PONT-SAINT-MARTIN: Fables dans le bois
PRE-SAINT-DIDIER: Apéritif Jazz
SAINT-CHRISTOPHE: Journées aéronautiques
SAINT-RHEMY-EN-BOSSES: Fête du Jambon de Bosses
SAINT-VINCENT: Petit marché, animation, spectacles
VALSAVARENCHE: Films sur la montagne
VALTOURNENCHE: La fëta du buli

DIMANCHE 11 JUILLET 2010

AOSTE: «Lo Tsaven» - marché des produits alimentaires - Fables dans le bois
ARVIER: Théâtre
AYAS: Concert de musique classique
BARD: Fables dans le bois
CHALLAND-SAINT-VICTOR: Excursion facile au Monte Croce
CHAMBAVE: Fête patronale de Verthuy
ETROUBLES: Rassemblement des chiens du Grand-Saint-Bernard
FONTAINEMORE: Excursion et fête dans la Réserve du Mont Mars
LILLIANES: Lillianes Beach
RHEMES-SAINT-GEORGES: Fables dans le bois
SAINT-RHEMY-EN-BOSSES: Fête du Jambon de Bosses
SAINT-VINCENT: Fables dans le bois
VALSAVARENCHE: Contes sur les sentiers - Concert

LUNDI 12 JUILLET 2010

AOSTE: Théâtre et Lumières
ARVIER: Théâtre
AYAS: Semaine du Cirque - Promenade avec les guides de la nature
BIONAZ: Fables en musique
COGNE: Les secrets du bois - promenade de mi-journée
COGNE: Les secrets des bois - promenade de mi-journée
Air d'antan
SARRE: Musicastelle
VALTOURNENCHE: Animation pour enfants et tournois sportifs

MARDI 13 JUILLET 2010

AOSTE: Musicastelle
COGNE: Nature et bonne table
FENIS: Musicastelle
GRESSONEY-LA-TRINITÉ: Activités d'animation

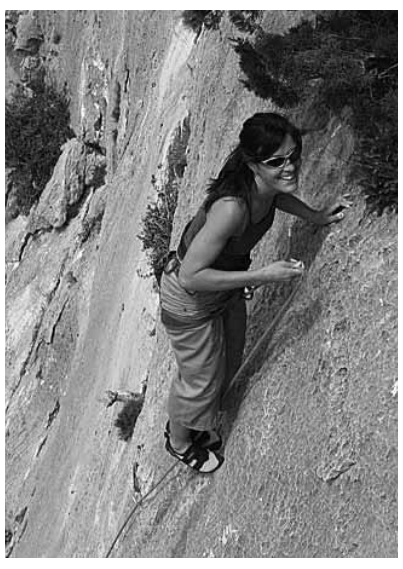

RHEMES-NOTRE-DAME: Grimpée sportive
VALTOURNENCHE: Soirée de danse

MERCREDI 14 JUILLET 2010

AOSTE: Promenade guidée de la ville - Aosta Classica
Fête des saints Georges et Jacques
AYAS: Visite à la Fromagerie Haut Val d'Ayas de Brusson
COGNE: «Rocce» à découvrir
COURMAYEUR: Concert de musique de Chambre - Laboratoires musicaux
GRESSONEY-SAINT-JEAN: Activités d'animation
ISSIME: Compétition de belote
Activités d'animation
LA THUILE: Soirée dansante
PRE-SAINT-DIDIER: Fête brésilienne
Excursion en VTT
Activités créatives pour enfants

JEUDI 15 JUILLET 2010

AOSTE: Fête des saints Georges et Jacques
LA SALLE: Théâtre
PRE-SAINT-DIDIER: Visite au magasin de la fontine
RHÊMES-NOTRE-DAME: Initiation à la grimpée
VALTOURNENCHE: Spectacle de cabaret

VENDREDI 16 JUILLET 2010

AOSTE: Fête des saints Georges et Jacques
Visite guidée de la ville
AYAS: Promenade avec les guides de la nature
COGNE: Promenade de mi-journée
COURMAYEUR: Concert de musique de Chambre - Concert par les soins de l'Institut musical d'Aoste

GABY: Danses, musique et folklore
HÔNE: Fête au hameau Courtil
ISSIME: Dîner à base de poisson
ISSIME: A la recherche des plus belles fleurs
LILLIANES: Lillianes Beach
MORGEX: Concert d'accordéons

VENDREDI 16-DIMANCHE 18

OLLOMONT: Fëta à l'Ano
PERLOZ: Fehta dou pan ner
RHEMES-NOTRE-DAMES: Jumelage avec la commune de Solarolo
SAINT-NICOLAS: Fête du gibier

VENDREDI 16 JUILLET 2010

PRE-SAINT-DIDIER: Loto
SAINT-VINCENT: Spectacle musical
VALSAVARENCHE: Fête patronale
VALTOURNENCHE: Filmontagna

La cérémonie dimanche devant la maison de Speranza Girod

L'arbre du syndic à Fontainemore aussi

À Fontainemore, l'arbre du syndic est appelé la « Brenghia dou senticchio ».
La tradition, chère à tous les Valdôtains, a été perpétuée en ce dimanche 27 juin.
Maintenant, on reconnaîtra facilement l'élégante résidence de Madame le Syndic, Speranza Girod, grâce à l'arbre majestueux, placé devant sa maison, privé de son écorce et arborant en son sommet les drapeaux de la République Italienne et de la Région Autonome de la Vallée d'Aoste.
Madame le Syndic, avec le soutien de sa famille, de ses collaborateurs, de ses amis et de ses sympathisants, voulait offrir un moment festif et informel pour remercier de la confiance qui lui a été accordée naturellement, tout s'est en fait transformé en un événement chaleureux et important, en une force de proposition qui restera dans les mémoires.
Aussi les habitants du hameau de La Planaz ont mis beaucoup de cœur et une pointe d'orgueil à la préparation de cet événement.
Quelques jardinières supplémentaires pour décorer leurs fenêtres et un grand nettoyage le long de la route qui mène au numéro 15, la partie supérieure du village où réside Madame le Syndic.
La belle demeure familiale, rénovée de façon splendide, ainsi que le grand parc attenant à la propriété, où l'on a installé les tables et les chaises servant aux rafraîchissements, ont été le cadre idéal pour créer un moment très particulier de rencontre et pour prouver aux personnes sceptiques et surtout aux détracteurs, qu'une forte énergie peut s'exprimer au sein d'une petite commune de montagne.
À partir de 17h, de nombreuses personnes sont venues saluer et fêter la nouvelle administration. On a remarqué la présence de personnalités régionales les plus en vue, de nombreux conseillers régionaux et municipaux, du prêtre, des dirigeants de sociétés importantes et surtout celle des habitants du village.

Sergio Volcan

SUITE DE LA PAGE 1

Parcours Parlementaires et « montagnaterapia »

nat, il y a quinze jours, je me suis abstenu à propos de cette mesure. Mais pendant ce temps, dans les lieux importants, en parallèle des salles où, au contraire, on discute seulement, des informations arrivent qui prévoient des changements dans le texte de la loi de Finances, et surtout l'acceptation des demandes de plus grande flexibilité de la part des Régions. Par conséquent, on revient finalement et après plusieurs instances de toute force politique valdôtaine (et il faut le reconnaître !) à la possibilité pour notre Région de décider où et comment dépenser ses ressources. Le droit à l'Autonomie est réaffirmé ! Espérons que l'on procède dans cette direction.
Pendant la réunion des Députés de la Montagne a été présentée l'Association "Montagnaterapia" italienne. Par ce terme, on essaye de définir un concept méthodologique original à caractère thérapeutique et de réhabilitation finalisé à la prévention et à la réhabilitation d'individus porteurs de différentes problématiques envisagé pour se dérouler dans un environnement culturel et naturel montagneux.
Ce réseau national, dans lequel la Vallée d'Aoste devra s'insérer, renforce l'idée que la Vallée d'Aoste a une "mission" précise au sein de l'organisation sanitaire moderne italienne et, par conséquent, dans ce mouvement de recherche de la santé et du bien-être qui est appelé Tourisme Sanitaire de qualité ! "Montagnaterapia" répète dans toute l'Italie le concept du professeur Andreoli durant l'inauguration de la clinique située à Brusson : le territoire et l'environnement sont une partie importante de la thérapie !

Antonio Fosson

Section de Saint-Christophe

Suite à la démission de Monsieur Ezio Pasquettaz de la charge de président de la section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe

le Comité de Direction de la section a décidé de nommer l'actuel vice-président Sergio Cheney comme nouveau président ; Monsieur Paolo Verraz est le nouveau vice-président.

Le Comité remercie Ezio Pasquettaz du bon travail accompli au cours de ces dernières années.

Le coin du dialogue

Mauro Bieler

Cela fait presque deux mois que nous avons fêté la chasse et les chasseurs. Les participants ont été nombreux. L'exposition des trophées présentés par les chasseurs et les stands des entreprises produisant matériels et objets ayant trait au monde de la chasse ont été fort appréciés.
Pour nous, chasseurs, le souper convivial a été un moment où nous nous sommes retrouvés avec joie et au cours duquel on se raconte les émotions et les sensations de la saison qui s'est conclue. C'est aussi une occasion pour se confronter sur la chasse en elle-même, sur ce que seront les nouveautés du « carnet de chasse », les attentes et les problèmes qui se présenteront dans le futur. Parmi les thèmes les plus débattus il y a la possibilité d'attribuer aux chasseurs valdôtains les compétences en matière de contrôle du bouquetin, comme cela est déjà le cas dans la province autonome de Bolzano, vu la faible probabilité que le bouquetin soit inséré dans la liste des espèces pouvant être chassées. Que dans certaines réalités la faiblesse de la race, due aussi à des accouplements consanguins, soit la cause du haut taux de mortalité des chevreaux est une opinion diffuse. Il est donc nécessaire de pouvoir gérer les colonies en prélevant quelques têtes qui n'ont plus de valeur pour le développement de leur population afin d'éviter que ne se crée une situation analogue dans certaines zone de la vallée aussi, où les bouquetins ont atteint un tel nombre qu'une ultérieure augmentation semble improbable, tout comme la colonisation de nouvelles aires.
Les chasseurs les plus anciens se rappellent avec un peu de nostalgie lorsqu'ils se mettaient à l'affût des marmottes, d'autres comme moi se souviennent de la délicatesse de sa chair et d'autres encore des guérisons miraculeuses dues à l'utilisation de sa graisse en médecine traditionnelle (les anciens remèdes). Pour cette espèce aussi l'insertion parmi les espèces pouvant être chassées est difficilement applicable ; seule une norme insérée dans une loi pourrait, dans des cas de déséquilibre ou de dommages, permettre à l'assesseur compétent, en accord avec l'observatoire sur la faune, la mise en place d'un plan de prélèvement.
Parmi ceux qui se consacrent à l'avifaune, les « chasseurs de plumes », on considère que la diminution du gibier enregistrée dans certaines zones est due principalement au nombre élevé de prédateurs. En particulier des renards qui, dans des environnements où habite l'Homme jusqu'à des hautes altitudes – où se développent les stations de ski –, trouvent de quoi se nourrir aussi au cours de la saison où les possibilités de survie sont normalement plus faibles, se présentant au moment de l'éclosion des œufs, prêts à faire main basse sur les malchanceux poussins. Même sort pour les lagomorphes, tant pour le lièvre gris que pour le lièvre variable, dont le nombre diminue.
Le contrôle des sangliers fonctionne bien. Il y a encore quelques discussions concernant les zones dans lesquelles les équipes peuvent exercer mais les dommages que cette espèce a provoqués par le passé n'ont plus été relevés. L'on considère donc que les stratégies adoptées ont été efficaces.
Peu de personnes connaissent le territoire et les animaux sauvages qui l'habitent comme les connaissent les chasseurs. Je considère donc que notre figure doit être réévaluée. A une certaine époque la chasse était la meilleure source de subsistance, ensuite avec le temps elle est devenue un passe-temps, une activité qui avait lieu durant une brève période au cours du temps libre. Aujourd'hui le chasseur n'est plus celui d'une fois, il est devenu avant tout chose celui qui contrôle la faune et par conséquent le territoire, aussi bien directement durant les sorties qu'indirectement durant les observations au cours des recensements organisés par les sections et ceux effectués personnellement. C'est ainsi que naît une collaboration naturelle avec le corps forestier qui peut élargir sa « surveillance » par le biais des yeux des chasseurs qui sont les premiers intéressés afin que l'écosystème fonctionne parfaitement. La création des centres de contrôle est le témoignage de la synergie entre les chasseurs et le corps forestier, et la création du centre d'éducation régional faunique (CERF) démontre combien, à l'avenir, les chasseurs pourront s'occuper toujours plus directement de la gestion de la chasse.
Il est peut-être encore un peu tôt pour parler d'un tourisme de la chasse, de distribution d'aliments inhérents au gibier local, comme cela est déjà le cas dans d'autres pays du Nord de l'Europe, mais les chasseurs valdôtains ont prouvé qu'ils étaient à la hauteur des changements et qu'ils pouvaient affronter les nouveautés avec engagement et intelligence.
Bonne saison à tous !!!

Boni élu Coordinateur de la Conférence des Assemblées législatives régionales

Le Président Cerise : « compromis inacceptables »

« L'élection du Président Boni en tant que Coordinateur de la Conférence des Assemblées législatives régionales, fruit d'un accord entre centre-droite et centre-gauche, est le signe de combien l'intérêt pour la Présidence et les organes statutaires de la Conférences est désormais figé sur les logiques des formations politiques nationales. J'ai donc préféré quitter la salle au moment du vote par acclamation. »
C'est ainsi que le Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise a motivé sa non participation au vote qui a amené à l'élection du Président du Conseil régional de la Lombardie, qui s'est déroulée le lundi 5 juillet dernier.
« Il ne s'agit de rien de personnel – continue le Président Alberto Cerise – *mais plutôt une prise de position contre des logiques qui amènent à d'inacceptables compromis qui finissent par pénaliser les représentations politiques et territoriales non englobées dans ces logiques de qui prend tout. »*
Et le Président Cerise d'ajouter : *« La place de représentation politique des petites réalités comme la nôtre devient toujours faible, tout comme l'attention envers les particularismes et les spécialités baisse, au nom d'une simplification qui a avant tout les grands nombres et le minimalisme à cœur. Avec les élections dans les Régions à Statut ordinaire du 28 mars dernier, la période de la représentativité territoriale et institutionnelle s'est fermée pour que s'ouvre celle de l'opposition entre*

les grandes formations avec leurs conflictualités internes. »

Approbation du projet de loi

Structures et opérateurs touristiques

Au cours de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a approuvé, par 25 voix favorables, 5 contraires (Alpe) et 3 abstentions (Parti Démocratique), le projet de loi concernant des dispositions urgentes en matière de structures, d'entreprises et d'opérateurs touristiques.

C'est le Conseiller régional Salvatore Agostino, Vice-président de la Commission *Essor économique*, qui a présenté le projet de loi.
« Dans l'attente d'une redéfinition organique de l'ensemble de la réglementation sectorielle – a déclaré le Conseiller Agostino – *que dans un contexte économique et social global très critique, cette mesure législative introduit des opportunités significatives pour les opérateurs économiques de la Vallée d'Aoste qui vont dans la direction d'une plus grande simplification des rapports bureaucratiques entre les entrepreneurs et l'administration publique. »*

Pour le Conseiller régional Piero Prola, qui est également intervenu au cours du débat, ce texte *« a fait l'objet débat approfondi en commission. L'Assesseur compétent a accueilli diverses suggestions présentées pour essayer d'éclaircir les doutes qui sont ressortis ces derniers mois. Avec les amendements qui ont été présentés aujourd'hui (le 24 juin, ndlr), je suis convaincu que le texte a été amélioré. Ce projet de loi offre une opportunité en plus avec la possibilité d'avoir un bien réel et de faciliter les investissements. »*

Manœuvre financière

Assemblées régionales : fortes préoccupations

Les Présidents des Conseils régionaux qui se sont réunis à Rome la semaine dernière ont dédié une de leurs séances de travail aux effets de la manœuvre financière sur les Régions et sur les budgets des Assemblées.
« Partageant totalement les objectifs que la manœuvre propose en termes de sauvegarde du cadre de la finance publique de la République, nous avons émis de fortes préoccupations – a déclaré le Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise – *quant à la méthode avec laquelle cette manœuvre a été construite concernant la partie relative aux Régions et aux Collectivités locales. »*
Et le Président Cerise d'ajouter : *« Concernant les Assemblées législatives, il est nécessaire de sauvegarder l'autonomie fonctionnelle des Assemblées législatives dont la fonction de protection de la démocratie au sens large, et de la démocratie de proximité en particulier, est d'une importance fondamentale pour un pays qui se veut complètement démocratique. »*